

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**  
**S**  
no de résolution  
ou annotation

Province de Québec

**Municipalité de Saint-Herménégilde**

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 1<sup>er</sup> mai 2017, à 19h00, présidé par le Maire, Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers:

M. Réal Crête	M. Mario St-Pierre
M.	M. Robin Cotnoir
Mme Sylvie Fauteux	Mme

Et la secrétaire-trésorière Marie-Soleil Beaulieu.

Madame la conseillère Jeanne Dubois et monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés sont absents.

**2017-05-01-01: MODIFICATIONS À L'ORDRE DU JOUR**

Aucune modification.

**2017-05-01-02: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suggéré par la secrétaire-trésorière en incluant les modifications.

1. Moment de recueillement
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Adoption des minutes du 3 avril 2017
6. Lecture et approbation des comptes
  - [Liste des comptes fournisseurs](#)
  - [Rémunérations, prélèvements et autres](#)
7. Rapports : Maire et inspecteurs en bâtiment et en environnement et voirie
8. Résolution
  - Dérogation mineure 2017-001
  - Ouverture de soumission Asphalte
  - Ouverture de soumission Camion de style «Pick-up»
  - Tarifs SAE 2017
  - Engagement animatrice SAE 2017
  - Autorisation émission Traite bancaire
  - Contribution au Fonds de soutien Estrie s.e.c.
  - Participation financière à l'Entente de développement culturel 2018-2020
  - Tournoi de Golf au profit de la Fête de la famille – Édition 2017
  - Invitation Classique de Golf du Maire de Coaticook
  - Entente concernant la surveillance de la plage du Lac Wallace avec la Ville de Coaticook
  - Demande de modification au tracé d'Hydro-Québec
  - Communication au Ministre des Transports concernant la Route 251
  - Remerciement à M. François Bouchy-Picon
9. Loisirs
10. Trois Villages
  - Dépôt du plan d'action à l'étude
11. Famille et culture
12. Journal
13. Usine d'épuration
14. Aqueduc
15. [États financiers mensuels](#)
16. [Dépôt du rapport de correspondance](#)
17. Régie incendie
18. Régie des déchets solides
19. Divers
  - Date des prochaines réunions de travail :
    - mardi le 30 mai 18h30
  - Prochaine assemblée ordinaire : lundi le 5 juin à 19h
  - Rappel distribution d'arbres et compost le samedi 20 mai de 9h00 à 12h00
20. Période de questions
21. Varia
  - Subvention Caisse Desjardins
  - Chemin Owen
  - Lampadaire coin 141/Eden

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M** \_\_\_\_\_  
**S**  
no de résolution  
ou annotation

- Congrès FQM
22. Levée

Adopté.

**2017-05-01-03: PÉRIODE DE QUESTIONS**

Un citoyen questionne le montant taxé pour le service d'égout au Lac Lippé. Il lui est mentionné que les utilisateurs sont taxés en fonction des dépenses réelles encourues. Pour plus d'informations, il est invité à se référer au comité APPEL qui a déjà demandé de l'information à ce sujet.

**2017-05-01-04: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2017**

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que les minutes de la session ordinaire du 3 avril 2017 soient adoptées avec les modifications apportées.

Adopté.

**2017-05-01-05: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par la secrétaire-trésorière dont un certificat de disponibilité a été émis pour que les dépenses encourues soient payés. Chèques 5853 à 5885 inclusivement.

Les membres du conseil reçoivent le rapport des comptes à payer (123 163,64 \$), la liste des prélèvements (avril 2017) et le rapport de salaires versés (avril 2017) en date du 30 avril 2017.

Certains postes enregistrent des dépassements par rapport au budget qui seront financés à même le surplus général du présent exercice tel que décrit dans les rapports financiers remis à tous les conseillers.

Adopté.

**2017-05-01-06: RAPPORT DU MAIRE ET INSPECTEURS**

Suivi MRC : Dépôt de la demande de subvention pour le projet de Fibre optique sur l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook. De nouveaux tracés de transports collectifs seront ajoutés au courant de l'automne 2017.

Régie incendie : un nouveau camion à échelle sera acheté. D'autres informations suivront au cours des prochaines semaines

Chemins : Monsieur le maire a fait une tournée des chemins et tout semble sous contrôle. L'inspecteur municipal continue de surveiller les chemins durant la période de dégel.

**2017-05-01-07 : DÉROGATION MINEURE 2017-001**

Le propriétaire demande une dérogation mineure qui permettrait la situation suivante au 1228 chemin Caron, lots 22A-P, 22B-P, 23A-P et 23B-P, rang 6, du canton de Hereford : permettre le projet de lotissement pour pouvoir bâtir deux chalets en remplacement des deux chalets existants. Le projet de lotissement actuel n'est pas conforme au *Règlement de lotissement* (no. 238-14, article 5.2.2) puisque la mesure frontale présentée pour un des

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M** \_\_\_\_\_  
**S**  
no de résolution  
ou annotation

lots (23A-P) est de 32,43 mètres alors que le règlement exige 50 mètres.

Le préjudice causé au requérant est le suivant : le propriétaire souhaite construire de nouveaux chalets en remplacement des deux existants. Cela est impossible pour le moment, car il doit avoir un lot distinct pour construire. Aussi, sans projet de lotissement, les chalets et terrains ne peuvent être vendus séparément.

ATTENDU QUE le Règlement de lotissement de la municipalité (no.238-14) exige une mesure frontale de 50 mètres pour la zone visée (VF-8) ;

ATTENDU QUE les contraintes du terrain et l'emplacement des bâtiments existants ne permettent pas la division des lots de manière à respecter la mesure frontale exigée au règlement de lotissement ;

ATTENDU QUE la dérogation permettra de régulariser le dossier et permettra les projets de construction ou de vente des terrains dans le futur ;

ATTENDU QUE la dérogation ne porte pas préjudice aux immeubles voisins ;

ATTENDU QUE les lots ainsi lotis respectent les autres articles de règlement quant aux marges, à la superficie, etc. pour permettre la construction de 2 chalets ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité d'autoriser la demande de dérogation concernant le lotissement tel que prévu au «Plan - Projet de lotissement» de l'arpenteur émis le 30 mars 2017. Le lotissement devra avoir lieu au courant de l'année 2017.

Adopté.

**2017-05-01-08: OUVERTURE DE SOUMISSION ASPHALTAGE -ROUTE 251**

ATTENDU QU'un appel d'offres pour la pose de revêtement bitumineux sur la Route 251 a été publié sur le SEAO selon le devis, préparé par Mme Marie-Soleil Beaulieu, secrétaire-trésorière, le 4 avril 2017 ;

ATTENDU QUE les soumissions conformes reçues sont au nombre de quatre (4) ;

ATTENDU QUE les soumissions reçues ont été faites par :

<b>FOURNISSEUR</b>	<b>MONTANT (avant taxes)</b>
Pavages Maska Inc.	161 136.00 \$
Sintra inc.	178 929.00 \$
Couillard Construction Ltée	124 861.50 \$
Eurovia Québec Construction inc.	148 486.50 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Herménégilde accorde le contrat pour les travaux d'asphaltage sur la Route 251 à Couillard Construction Ltée, le plus bas soumissionnaire conforme, au montant total de 124 861.50 \$ avant taxes. Le cahier d'appel d'offre et tous les documents joints, incluant l'addenda du 19 avril 2017 font partie intégrante de la présente résolution. La présente résolution fait foi du contrat signé entre les parties.

Adopté.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde

**M** \_\_\_\_\_  
**S**  
no de résolution  
ou annotation

**2017-05-01-09 : OUVERTURE DE SOUMISSION CAMION DE STYLE PICK-UP**

Reporté.

**2017-05-01-10 : TARIFS SAE 2017**

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité ;

D'approuver les coûts d'inscription pour les services SAE 2017 :

<b>Pour les résidents</b> (Permanents et saisonniers)	<b>Pour les non résidents</b>
<u>Camp de jour</u>	<u>Camp de jour</u>
→ 1 enfant : 145,00 \$	→ Coût par enfant : 400,00 \$
→ 2 enfants : 240,00 \$	
→ 3 enfants : 310,00 \$	
→ 4 enfants : 380,00 \$	
Service de garde (coût par enfant)	Service de garde (coût par enfant)
→ Matin <u>ou</u> soir : 60,00\$	→ Matin <u>ou</u> soir : 100,00 \$
→ Matin <u>et</u> soir : 80,00\$	→ Matin <u>et</u> soir : 150,00 \$

Les frais d'inscription inclus une sortie de fin d'année.

Les enfants doivent être âgés entre 5 ans (maternelle complétée) et 12 ans.

Adopté.

**2017-05-01-11: ENGAGEMENT ANIMATRICE SAE 2017**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité ;

D'engager Megan Arel au poste d'animatrice au SAE aux conditions suivantes :

- Le salaire est inscrit à l'annexe B de la politique des conditions de travail à raison de 40 heures par semaine (5 jours par semaine). Le nombre d'heures peut varier selon le service de garde ;
- Le poste étant saisonnier, la durée de l'emploi sera du 26 juin au 11 août 2017.

Adopté.

**2017-05-01-12 : AUTORISATION TRAITE BANCAIRE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Herménégilde doit occasionnellement défrayer des coûts à des entités américaines, principalement pour les services d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE nous avons été avisés que les chèques canadiens ne seront plus acceptés par les banques américaines;

CONSIDÉRANT QUE pour limiter le déplacement de personnes à notre institution financière pour demander et autoriser des traite ou mandat;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M** \_\_\_\_\_  
**S**  
no de résolution  
ou annotation

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Marie-Soleil Beaulieu, directrice générale, ainsi que Mme Louise St-Jacques, secrétaire-trésorière adjointe, à :

- Demander l'émission de traites bancaires et mandats auprès de la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie pour un montant maximum de 5 000 \$ en devises canadiennes par jour ouvrable;
- Autoriser un débit en paiement de tout frais payables pour l'émission de ces traites bancaire et mandats, ainsi que les traites bancaires et mandat;
- Récupérer les traites bancaires et mandats auprès de ladite Caisse.

L'approbation de chaque facture devra être faite préalablement à la demande d'émission de traite ou de mandat par le maire ou, en son absence, par le conseiller dûment autorisé à signer les chèques de la municipalité. Ainsi, chaque facture pour laquelle une traite ou un mandat est nécessaire devra être signée par le maire.

Le Maire et la Directrice générale sont autorisés à signer les documents d'émission de traites bancaires et mandats par des commissionnaires autorisés auprès de la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie.

Adopté.

**2017-05-01-13 : CONTRIBUTION AU FONDS DE SOUTIEN ESTRIE S.E.C.  
(ANCIENNEMENT SOUS L'APPELLATION FIER)**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Herménégilde a consenti un prêt de 891\$ comme contribution au Fonds de Soutien Estrie s.e.c. (anciennement le FIER) au mois d'octobre 2006;

CONSIDÉRANT QUE ce fonds d'aide aux entreprises avait été créé à l'échelle régionale par le biais des diverses contributions des organismes pour une somme totale de 85 000\$ ;

CONSIDÉRANT QU'au terme des activités du Fonds Soutien Estrie, les bénéfices (ou pertes) devaient être répartis après déduction des dépenses encourues au prorata de la contribution des partenaires;

CONSIDÉRANT QUE le Fonds de Soutien Estrie s.e.c. devait initialement prendre fin le 31 décembre 2016 mais que les administrateurs du Fonds ont résolu à l'unanimité le 30 novembre 2016 de recommander le prolongement et la durée de ce dernier pour une période de douze mois supplémentaires, soit jusqu'au 31 décembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE les entreprises et les industries de la région font face à des problèmes de recrutement de main d'œuvre et que la MRC souhaite créer un nouveau fonds répondant davantage aux besoins actuels des entreprises et des industries en matière de productivité ;

CONSIDÉRANT QUE le Fonds de création d'emploi de la MRC de Coaticook, le CLD de la MRC de Coaticook et la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook ont déjà accepté de céder leurs contributions pour un montant de 61 359\$. Les municipalités qui ont également contribué au fonds seront toutes sollicitées afin qu'elles acceptent de céder leurs contributions pour un montant de 23 641\$ à la date prévue pour la fin du Fonds de Soutien Estrie s.e.c., soit au 31 décembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité d'accepter de céder le montant de 891 \$ à la MRC de Coaticook, une fois

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde

**M**  
**S**  
no de résolution  
ou annotation

l'entente pour le Fonds de Soutien Estrie arrivée à échéance, dans le but de créer un nouveau fonds pour aider à améliorer la productivité des entreprises et des industries de la région de Coaticook.

Adopté.

**2017-05-01-14: PARTICIPATION FINANCIÈRE À L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2018-2020**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Herménégilde participe financièrement à l'Entente de développement culturel 2018-2020 conclue entre la MRC de Coaticook et le ministère de la Culture et des Communications afin de réaliser les panneaux illustrant la période historique de la République de l'Indian Stream qui seront intégrés aux installations muséales aménagées dans les municipalités d'East Hereford, de Saint-Herménégilde, de Saint-Venant de Paquette et de Saint-Malo;

CONSIDÉRANT QUE les quatre municipalités participent financièrement également à la réalisation de ce projet;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité QUE :

- La Municipalité de Saint-Herménégilde s'engage à contribuer pour un montant de 1125 \$ en 2018 à l'Entente de développement culturel 2018-2020 conclue entre la MRC de Coaticook et le ministère de la Culture et des Communications.

Adopté.

**2017-05-01-15 : CONTRIBUTION MUNICIPALE - TOURNOI DE GOLF AU PROFIT DE LA FÊTE DE LA FAMILLE- ÉDITION 2017**

ATTENDU que la dernière édition du tournoi de golf au profit de la fête régionale de la famille a dégagé un bénéfice net de 4 736,56 \$ ;

ATTENDU que le comité des employés de la MRC de Coaticook a mis beaucoup d'efforts pour la sollicitation des cadeaux et que la MRC de Coaticook propose un nouveau concept pour la prochaine édition soit de dégager le comité des employés de la recherche de cadeau et de remettre un cadeau par municipalité, d'une valeur minimale de 50 \$ en argent ou en produits/activités locaux ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité que la municipalité offre un certificat cadeau de 50\$ du Ranch St-Hubert.

Adopté.

**2017-05-01-16: CLASSIQUE DE GOLF DU MAIRE DE LA VILLE DE COATICOOK 2017**

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et Résolu à l'unanimité ;

D'inscrire madame Jeanne Dubois à la Classique de golf du Maire de la Ville de Coaticook 2017 à titre de don pour les projets présentés dans le cadre de cette activité.

Adopté.

**2017-05-01-17 : ENTENTE CONCERNANT LA SURVEILLANCE DE LA PLAGE DU LAC WALLACE AVEC LA VILLE DE COATICOOK**

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M** \_\_\_\_\_  
**S**  
no de résolution  
ou annotation

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'assurer la surveillance de la plage municipale du Lac Wallace;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Coaticook désire partager les services de sauveteurs de piscine et de plage avec les différentes municipalités environnantes afin d'offrir des plans d'eau sécuritaire, durant la période estivale ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête, et résolu à l'unanimité ;

D'accepter l'Entente concernant la surveillance de la plage du Lac Wallace pour l'été 2017, soit 32 heures de surveillance par semaine régulière et 56 heures pour les 2 semaines de la construction. Les frais de formation et d'habillement des sauveteurs sont répartis entre les municipalités au prorata des heures de surveillance.

Adopté.

**2017-05-01-18 : DEMANDE DE MODIFICATION AU TRACÉ D'HYDRO-QUÉBEC**

ATTENDU QUE Forêt Hereford a récemment proposé un nouveau tracé pour l'enfouissement de la ligne de transport d'électricité à Très haute tension via un secteur de la municipalité de Saint-Herménégilde ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Herménégilde appuie la position de Forêt Hereford quant à sa demande envers Hydro-Québec de considérer l'option d'un tracé souterrain en utilisant les chemins forestiers de Forêt Hereford ;

ATTENDU QUE plus de la moitié du nouveau tracé proposé par Forêt Hereford se ferait dans un chemin public appartenant au Ministère des Transports, le «Rang 9», où résident plusieurs citoyens ;

ATTENDU QUE la municipalité considère qu'il serait préférable que le tracé proposé par Forêt Hereford soit modifié pour passer par un tronçon du chemin St-Jacques et ainsi rejoindre le chemin Sam's Tumpike ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Herménégilde fasse parvenir une lettre à Hydro-Québec, avec copie à Forêt Hereford et à la MRC de Coaticook, afin de proposer cette modification au tracé. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer cette lettre.

Adopté.

**2017-05-01-19 : COMMUNICATION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS CONCERNANT LA ROUTE 251**

ATTENDU QUE le Ministère des Transports a remis à la Municipalité de Saint-Herménégilde une partie de la route 251 lors du décret de 1993, soit un tronçon d'environ 6 km ;

ATTENDU QUE cette route est une route intermunicipale reliant Saint-Herménégilde à Sainte-Edwidge-de-Clifton et que beaucoup de trafic lourd emprunte continuellement cette voie de circulation ;

ATTENDU QUE plusieurs améliorations ont été faites à la Route 251 dans les dernières années, mais que beaucoup d'investissements restent à faire ;

ATTENDU QUE les coûts sont importants pour les contribuables des municipalités de

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M** \_\_\_\_\_  
**S**  
no de résolution  
ou annotation

Saint-Herménégilde et de Sainte-Edwidge-de-Clifton ;

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que le maire de la municipalité, M. Gérard Duteau, fasse parvenir une lettre au Ministre des Transports afin de lui demander un soutien financier, et ce, conjointement au Maire de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton.

Adopté.

**2017-05-01-20**

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Coaticook a nommée M. François Bouchy-Picon comme bénévole de l'année pour ses implications à Forêt Hereford et au comité des Trois villages ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire également souligner l'importance du travail et de l'implication de M. Bouchy-Picon ;

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité de lui adresser une lettre de remerciement et de souligner ses efforts dans la prochaine parution du journal le Mégilien.

Adopté.

**2017-05-01-21: LOISIRS**

SAE : inscriptions le samedi 20 mai de 9h00 à 12h00, le mardi 23 mai de 19h00 à 21h00 et jusqu'au 26 mai 16h00 au bureau municipal.

**2017-05-01-22: TROIS VILLAGES**

Consultation citoyenne le 8 mai 2017 à l'école St-Pie d'East Hereford pour le plan de développement des Trois villages à compter de 19h00.

**2017-05-01-23: FAMILLE ET CULTURE**

Patrimoine religieux : Formation à venir sur l'entretien des cimetières

TCCC : Activité de création littéraire au centre communautaire le 17 mai à 13h00

**2017-05-01-24: JOURNAL**

Prochaine parution dans la semaine du 15 mai.

**2017-05-01-25: USINE D'ÉPURATION**

Changement de produit pour le PASS suite à la recommandation d'Aquatech.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde

**M** \_\_\_\_\_  
**S**  
no de résolution  
ou annotation

**2017-05-01-26 : AQUEDUC**

Aucune nouvelle information.

**2017-05-01-27: ÉTATS FINANCIERS MENSUELS**

La secrétaire-trésorière, madame Marie-Soleil Beaulieu, dépose les états financiers mensuels au 30 avril 2017.

**2017-05-01-28: RAPPORT DE CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière, madame Marie-Soleil Beaulieu, dépose le rapport de correspondance du 4 avril au 1<sup>er</sup> mai 2017.

**2017-05-01-29: RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DE LA RÉGION DE COATICOOK**

Aucune nouvelle information.

**2017-05-01-30: RÉGIE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK**

Suivi Plate-forme : Malgré le retard, la Régie devrait pouvoir recevoir les boues en 2017. La subvention a aussi été confirmée.

**2017-05-01-31: LOISIRS**

Aucune nouvelle information.

**2017-05-01-32: DIVERS**

- Date des prochaines réunions de travail :
  - mardi le 30 mai 2017 à 18h30
- Prochaine assemblée ordinaire : lundi le 5 juin à 19h
- Rappel Distribution d'arbres et compost : Samedi le 20 mai de 9h à 12h au garage municipal
- Schéma d'aménagement de la MRC de Coaticook : Consultation publique à Saint-Herménégilde le mardi 30 mai à 19h00

**2017-05-01-33: PÉRIODE DE QUESTIONS**

Un citoyen se questionne sur les projets de la municipalité pour la protection du Lac Lippé. La municipalité mentionne que nous sommes déjà engagés à nettoyer les fossés afin de limiter l'apport de sédiments au Lac.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde

**M** \_\_\_\_\_  
**S**  
no de résolution  
ou annotation

**2017-05-01-34: VARIA**

Subvention Caisse Populaire : des subventions sont disponibles auprès de la Caisse Populaire des Verts sommets. La Directrice générale s'informerera sur les conditions et modalités pour soumettre des projets.

Chemin Owen : Le projet de refaire le chemin Owen est présenté. Il est convenu d'en discuter à une réunion ultérieure

Lampadaire Ch Eden : Il est convenu que nous évaluerons les coûts d'installation d'un lampadaire et que le projet sera rediscuté.

Congrès FQM : Il a été convenu que la municipalité permettra à 2 conseillers d'aller au congrès de la FQM.

**2017-05-01-35: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Réal Crête propose la levée de l'assemblée à 21h17.

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière

\_\_\_\_\_  
Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.